



VILLE DE SOLLIÈS-PONT

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DU VAR

POLICE MUNICIPALE

CHEF DE SERVICE

Solliès-Pont, le 12 juin 2020

ARRÊTÉ

portant fermeture du parking AUTRAN le vendredi 19 juin 2020

**Le maire de Solliès-Pont,
Officier de la Légion d'honneur,
Officier de l'Ordre national du Mérite,**

N° Départ : 08/2020/41/PM/SG

- Vu** la loi du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes,
- Vu** les articles L. 2212-2, L. 2212-2, L. 2213-1, L.2213-2 et L. 2213-6 du Code général des collectivités territoriales,
- Vu** la demande formulée par le service urbanisme de la commune de Solliès-Pont

Considérant Considérant qu'il y a lieu de fermer une partie du parking Autran afin d'effectuer une étude géotechnique pour la construction d'une médiathèque, le vendredi 19 juin 2020

ARRÊTE

Article 1 : Le Parking AUTRAN, au fond du conseil départemental, sera interdit au stationnement des véhicules, à partir du jeudi 18 juin 2020 à 19 heures au vendredi 19 juin 2020 à 18 heures. La société Géoterra interviendra pour réaliser une étude géotechnique pour la construction d'une médiathèque.

Article 2 : Une signalétique d'interdiction de stationner sera mise en place par la Police Municipale, une semaine à l'avance. Tout contrevenant pourra s'exposer à l'enlèvement et mise en fourrière de leur véhicule.

Article 3 : Le Maire de la commune de SOLLIÈS-PONT, certifié sous leur responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, informe qu'en vertu du Décret n°65-29 du 11 janvier 1965 modifié, relatif aux délais de recours contentieux en matière administrative, le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif, dans un délai de 2 mois à compter de sa notification.

Article 4 : Sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté

- Madame la Directrice Générale des Services
- Monsieur le chef de service de la Police Municipale
- Monsieur le Commandant de la brigade de Gendarmerie de LA FARLEDE.

Le Maire,

Docteur André GARRON

